

COMPTE RENDU

GIZC « Mer de Cornouaille » / Réunion technique n°2 : filière pêche

2 juillet 2013, au Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

1. Personnes présentes

Etaient présents :

TANGUY	Jean-Jacques	Président	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
LE MOIGNE	Guy	Vice-Président	
LE GUENNEC	Solenne	Coordinatrice	
BIGOT	Marc	Permanent	
LE RENARD	Marion	Animatrice	PESCA 29
GUILLOU	Jacques	Chef d'unité	DDTM 29/ UAM-CC
LE GALL	Nicole	Mareyeur	GPME Douarnenez et Concarneau, ABAPP
LE VENEC	Alain	Président	Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche
COIC	Leslie	Chargée de mission GIZC	SIOCA
LE CARRE	Philippe	Directeur des ports	CCI Quimper Cornouaille
BOILEAU	Fabien	Adjoint au directeur, antenne sud	Parc Naturel Marin d'Iroise
BEGUE	Marie	Service mer	Conseil général du Finistère
OLLITRAUT	Anthony	Service mer – pêche et ports	Conseil régional de Bretagne
KERSCAVEN	Michel	Secrétaire Général	Interprofession du Port de Concarneau
SELLIN	Rachel	Technopole Quimper Cornouaille / Pôle Mer Bretagne	
CHALAUX	Pauline	Chargée de mission mer	Quimper Cornouaille Développement
MALLET	Luc	Directeur d'études	Quimper Cornouaille Développement

Excusés :

GUIGUE	Thierry	Permanent	Pêcheurs de Bretagne
GAONAC'H	Vincent	Chargé de mission professionnalisation, mer	AGEFOS PME
LABBE	Jean-Yves	Elu CCI, Armement CFTC	CCI Quimper Cornouaille

2. Ordre du jour

- Point d'étape sur le diagnostic en cours – pour les points relatifs à la filière pêche en mer.
- Avoir un retour des acteurs du territoire concernés par la filière, identifier les manques à combler, les éventuelles erreurs d'interprétation, et faire ressortir les premiers enjeux.

3. Déroulé de la réunion

Quimper Cornouaille Développement a présenté rapidement le contexte de la démarche, et a ensuite proposé un diagnostic de la filière pêche sur la Mer de Cornouaille.

Le support de présentation (diagnostic PROVISOIRE) projeté est joint à ce compte rendu.

Cette présentation sera retravaillée en fonction des remarques faites en séance.

Enjeux ne figurant pas sur la présentation et pointés en réunion

- Intérêt de la pêche hauturière pour les jeunes
 - Evolution des modes de vie, concurrence de la petite pêche ou de l'offshore
 - Complexité administrative pour embarquement de stagiaires
 - Communication sur les métiers de la pêche : nécessité de l'augmentation des périmètres.
- Importance de soutenir la pêche hauturière, la bande côtière étant déjà bien exploitée
- Nouveaux usages en mer qui induisent la nécessité de partager l'espace
- Maintien de la vente sous criée pour couvrir les frais d'entretiens portuaires (postes à flot, ...) – concurrence de la vente directe
- coûts de mise aux normes Importants sur les 6 ports de pêche
- L'attractivité territoriale, touristique lié la visibilité de l'activité sur le port et la criée
- La faible part de poisson local sur nos étals, en restauration collective. Habitudes alimentaires portées sur des produits d'importation
- Maintien du savoir-faire construction navale lié au maintien des équipements de carénage
- Complexité des démarches de montage de dossiers et versement des aides dans le cadre des volets territoriaux

Remarques sur la méthode

- Importance de présenter les débarquements hors criée et non seulement ceux sous criée
- Illustrer plus précisément l'évolution du prix de vente moyen du poisson (par espèce ou au moins par type de poisson - blanc / bleu)
- Manque données sur la pêche à pied professionnelle

Principales interventions lors de la présentation :

Diapositive # 9 – schéma de la filière

Solenne LE GUENNEC : il est important de montrer le poids économique de la filière, dans son ensemble.

Quimper Cornouaille Développement : cet aspect est en effet important. QCD souhaite mieux mesurer le poids économique de la filière maritime (en distinguant la marée, la construction navale, ...) en s'appuyant notamment sur l'observation faite sur le territoire (pêche avec la CCI, Nautisme avec Nautisme en Finistère). Ce point doit être étudié en juillet, après échange avec AUDELOR.

Diapositive # 20

Prédominance du chalut en Cornouaille soulignée. Pose la question de l'évolution des engins de pêche.

Diapositive # 20

Philippe LE CARRE et Anthony OLLITRAUT : il faut être plus précis dans l'illustration de l'évolution du cours moyen des produits de la pêche. Le cours moyen global pouvant notamment évoluer en fonction de la part de poisson bleu dans le total des ventes.

Diapositive # 22 – recrutement des marins

Jean-Jacques TANGUY : les élèves du lycée maritime qui ont présenté leur projet professionnel cette année, se tournent tous vers la pêche côtière, aucun vers la pêche hauturière.

Fabien BOILEAU : la marine nationale a une politique de recrutement très efficace, dans toute la France, pas uniquement sur le littoral.

Jean-Jacques TANGUY : la communication sur le métier de pêcheur en dehors des régions littorales dispose de moyens limités, ce qui limite la portée des actions de communication sur le métier.

Jean-Jacques TANGUY et Guy LE MOIGNE : difficultés administratives pour embarquer un stagiaire

Diapositive # 25 Enjeux pour la flotte et les marins :

Solenne LE GUENEC : d'autres enjeux pour le CDPMEM, à intégrer dans le diagnostic :

- L'arrivée de nouvelles activités sur l'espace maritime, la pêche n'est plus seule, ce qui génère un enjeu de maintien de l'activité en mer : sur la bande côtière et au large, avec le développement des AMP, le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine, ...
- L'augmentation des contraintes environnementales sur le métier : impact du chalut, verdissement de la PCP, ...

Marc BIGOT : il y a toutefois des projets de navires à la pêche au thon (secteur qui emploie beaucoup de cornouaillais). Concurrence des métiers de l'offshore (conditions de travail plus attractives).

Diapositive # 30 – ventes sous criées

Marc BIGOT : Le tonnage débarqué sous criée en 2012, est-ce 53 000 T ou 47 000 T ?

QCD : les 53000 T sont les données du rapport d'activité 2012 de la CCI.

Philippe LE CARRE : au sein des données de ventes sous criée il y a les ventes « classiques », le « gré à gré hors criée », pour lequel les taxes sont différentes en fonction des ventes, et les ventes hors criée, notamment présentées pour Douarnenez car ces tonnages sont importants. A priori pour comparer les tonnages de 2012 à 2007, il faut retenir 47 000 T en 2012. Le gré à gré sous criées est totalisé dans les ventes sous criées depuis quelques années, mais ne l'était pas en 2007.

Solène LE GUENEC : quelle position de la CCI face à cette baisse des tonnages et aux scénarios envisagés en 2008 si la production passait sous les 45 000 T ?

Philippe LE CARRE : La CCI se pose nécessairement des questions face à la baisse des débarquements et aux pertes de navires au Guilvinec, mais les scénarios faits par le bureau d'études en 2008 ne doivent pas être pris au pied de la lettre, il s'agit d'une adaptation permanente.

Nicole LE GALL : il est important de faire aussi figurer les ventes hors criées.

Diapositive # 32 – synthèse ports – points de débarquement et vente directe

Anthony OLLITRAUT : la réglementation contrôle n'impliquera pas plus de contraintes qu'actuellement sur les points de débarquement.

Alain LE VENEC : une des difficultés de la vente directe est que les pêcheurs ramènent ensuite sous criée les invendus, des lots souvent petits et peu intéressants.

Marc BIGOT et Philippe LE CARRE : il n'est pas rare que des pêcheurs qui n'utilisent pas les services des criées mais stationnent leur navire dans les ports gérés par la CCI, demandent un meilleur service (état des pontons, ...) alors qu'ils ne contribuent pas au budget du port.

Par rapport à l'animation que peut générer la vente directe, **Philippe LE CARRE** indique que ce sont avant tout les criées qui animent les ports. Cas de Lesconil, bien moins fréquenté sans criée.

Diapositive # 41 – filière avale - logistique

La difficulté de mutualisation des produits de la marée avec d'autres produits est mise en avant.

Anthony OLLITRAUT : les cadences induites par les exigences horaires du marché et la situation géographique de la Cornouaille impactent le mareyage mais aussi l'organisation des criées.

Alain LE VENEC : les difficultés de recrutement pénalisent également le mareyage, en lien avec les horaires qu'exige la profession (les journées démarrant très tôt).

Philippe LE CARRE : il manque la nouvelle réglementation sur la mise en marché qui va obliger le gestionnaire de halle à marée à accepter comme acheteur tout établissement inscrit au registre du commerce et des sociétés sans autres critère (tonnage annuel minimum, assiduité ...)

Diapositive # 44 – filière amont

QCD : les données sur l'emploi salarié sont liées à des dénominations de codes APE et ne sont pas exhaustives, il manque sans doute un certain nombre d'entreprises. D'où le souhait de pouvoir mieux mesurer le poids économique de la filière.

Michel KERSCAVEN : pour rester compétitif le port de Concarneau doit effectuer 21 millions d'euros de travaux. La majeure partie du budget correspond à la sécurisation et mise aux normes du slipway et de l'élévateur. Il y a aussi le projet de couvrir la darse pour rendre le site plus compétitif.

Philippe LE CARRE : Enjeu d'accompagnement du financement de ces travaux de mise aux normes pour Concarneau, dont le budget n'est pas équilibré. Pour cela la CCI serait intéressée de pouvoir montrer le poids économique de la filière construction navale.

Importance de faire figurer les ports dans les programmes des fonds européens (FEDER, ...), car lorsque l'activité n'est pas la pêche, les travaux ne peuvent être éligibles dans le cadre du FEP.

Enjeu aussi de maintien du savoir-faire concarnois.

Pour la CCI, il n'est pas possible de faire supporter aux usagers la totalité du coût des travaux de mise aux normes imposés par la réglementation, par une augmentation des tarifs. D'autant plus que ces mises aux normes ont un impact plus large que celui de la gestion portuaire (développement local).

Diapositive # 47 - projets

Philippe LE CARRE et Rachel SELLIN : potentiel lié à la culture d'algues, importance de l'intégrer aux documents de planification.

Diapositive # 56 – volets territoriaux programmes européens

Philippe LE CARRE : souligner la lourdeur des démarches pour disposer des aides dans le cadre des volets territoriaux, en particulier la durée d'attente pour le paiement de la subvention après liquidation, et la nécessité de simplifier ces démarches. Sentiment partagé par le Comité des Pêches.

Fin de la présentation

Marie BEGUE : la pêche à pied n'a pas été évoquée, or cette activité fait aujourd'hui face à des difficultés.

QCD : c'est intégré au diagnostic ; et sera évoqué lors de la réunion conchyliculture, car les enjeux sont assez proches pour ces deux activités, et certains professionnels pratiquent les deux métiers.

La question des autres usages qui se déroulent sur l'espace maritime et leur cohabitation avec la pêche est posée (nautisme, pêche de loisir, ...).

QCD rappelle que la première phase de ce diagnostic regarde chaque filière de manière « isolée » et qu'à l'automne, la seconde phase du diagnostic sera consacrée au croisement entre les activités.

4. La suite de la démarche

- Les prochaines réunions techniques auront lieu à la rentrée (conchyliculture et ressources).
- Comité de Pilotage début octobre
- Fin novembre : présentation du diagnostic et mise en avant des enjeux